

Une yourte menacée en Ariège

Habitants du quartier européen, des îles, du Nord et du Sud,, ceci est un appel à l'aide d'habitants d'une yourte du Sud de la France.

Et le débat sur les habitations alternatives, logements éphémères ou mobiles, concerne aussi les Belges.

[Suivez le lien pour une balade verte en Ariège...](#)

LEA ET TOM CONDAMNÉS PAR L'ÉTAT A DEVENIR DES SDF !!!



En pleine crise du logement ! En pleine crise économique !

La situation du logement en Ariège est catastrophique ; impossible de trouver des locations dans le département ; alors que les zones rurales se désertifient, des touristes fortunés font main basse sur l'immobilier. Des jeunes qui travaillent, intégrés socialement ! Des jeunes qui ont choisi de vivre en milieu rural, donc qui revitalisent les campagnes ! Des jeunes fortement impliqués dans une démarche d'habitat écologique et de préservation de la nature !

Ont été condamnés par l'Etat devant le Tribunal Correctionnel de Foix à la destruction de leur habitat, une amende de 600? et 10? par jour de pénalités de retard.

Leur délit : avoir choisi d'habiter une tente (une yourte) plutôt que de crever de froid dehors !

Ils ont comparu en première instance le 9 février 2010 suite à une plainte de la DDEA* (un service public !), sur le fondement d'articles du code de l'urbanisme pour infraction au permis de construire. Ils font APPEL et réclament la relaxe et le droit à un habitat modeste, écologique et choisi ! le droit de vivre, le droit de travailler localement !

Faute de trouver un logement, Léa et Tom qui vivent et travaillent en Ariège décident en 2007 de s'installer sous une tente, une yourte. Un propriétaire toulousain leur prête son terrain en friches au milieu des bois en échange du défrichage et de l'entretien de la parcelle. Ils fabriquent une tente toute ronde, une yourte en laine et en bois ; ils confectionnent le feutre à la filature de Belvès en Dordogne ; les perches de châtaignier sont locales ; un maître menuisier façonne le cercle de toit, pièce maîtresse...

